



Vivre et faire vivre des parcours éducatifs

Expériences de vie, expériences d'apprentissage

Céline ALLAIN

Professeure agrégée d'EPS, Nantes, (44)

Toute expérience vécue dans un domaine particulier a pour fonction d'enrichir le reste des expériences possibles. Les parcours éducatifs offrent aux élèves la possibilité de mettre en regard les activités scolaires avec celles extrascolaires. Ces dernières sont toutes aussi déterminantes dans les enjeux de réussite des élèves. Les espaces de loisirs ou de la vie quotidienne constituent autant de moments dans lequel l'élève apprend. Certes, ces apprentissages ne sont pas forcément en lien direct avec le curriculum scolaire mais les nombreux savoirs, savoir-être et savoir-faire associés façonnent ses rapports au monde, ses structures de pensée, dans un contexte culturel. A travers les parcours éducatifs, la question des apprentissages est ainsi revisitée dans une perspective plus globale. Elle articule la réflexion scolaire et les enjeux d'éducation familiale et d'éducation par les loisirs et la culture. Les parcours éducatifs replacent l'école comme lieu de vie en lien avec les autres espaces sociaux d'apprentissage. Après avoir catégorisés les champs d'expériences emblématiques de chaque parcours éducatif, une méthodologie d'accompagnement des élèves dans leurs apprentissages est proposée et illustrée. Enfin, l'écosystème apprenant, dans lequel l'ensemble s'inscrit, participe au partage, comme moyen de les dépasser et d'en faire un ressort pour d'autres possibles.



D'une expérience à la catégorisation de champs d'expériences-clés

Une expérience, des expériences...

Le mot « expérience » est un mot merveilleux ! A la fois, il dit que c'est le fait d'acquérir, volontairement ou non, ou de développer la connaissance des êtres et des choses par leur pratique et par leur confrontation plus ou moins longue de soi avec le monde. Elle représente donc ce qui s'apprend de la vie et de son activité. Et, elle est aussi le résultat de cette acquisition, l'ensemble des connaissances concrètes acquises par l'usage et le contact avec la réalité de la vie et prêtes à être mises en pratique. C'est donc, d'une part, vivre une expérience pratique marquante et, d'autre part, construire un retour de cette expérience vécue. Elle dit des choses sur ce que le sujet fait dans le monde et sur lui-même. C'est plus qu'une accumulation de vécus. C'est leur sélection, leur hiérarchisation, l'intégration des traces de ces événements vécus, en miroir des expériences passées, de celles des autres et pour celles futures.

L'expérience peut être de trois formes¹ : l'expérience vécue, l'expérience observée ou élaborée et l'expérience partagée. Au premier niveau, l'expérience dite « vécue » est le fait de s'engager dans une activité. D'être dans l'action, le sujet se transforme. Paul Ricoeur dirait que le sujet reste le même dans les changements². Au second stade, le sujet se met à distance de sa propre activité et fait un retour de ce qui lui advient. L'expérience ici est dite « observée » ou « élaborée ». Au dernier stade, le sujet échange sur ce qui lui advient. L'expérience est ici « communiquée » et prend des formes différentes selon le cadre de communication dans lequel elle s'inscrit. Les espaces éducatifs scolaires et extrascolaires offrent des occasions expérientielles liées aux parcours éducatifs.

Les parcours éducatifs : une catégorisation des champs d'expériences-clés

Les quatre parcours éducatifs : citoyen, à la santé, avenir et d'éducation artistique et culturelle revêtent chacun des champs d'expériences différents et spécifiques. Une typification d'expériences à vivre est proposée par parcours éducatif. A partir d'une définition large du parcours, des classes de problèmes propres au parcours sont précisées. Ensuite, elles sont déclinées en fonction des activités mentales du sujet qui y est confronté. Enfin, des cadres contextuels disciplinaires, propices à leur expression, sont proposés, comme illustrations ancrées en Education Physique et Sportive (EPS) ou à l'Association Sportive (AS).

¹ BARBIER (J.-M.), THIEVENAZ (J.), Le travail de l'expérience, Paris, L'Harmattan, 2013

² RICOEUR (P.), Soi comme un autre, Seuil, Paris 1990

Cette proposition est un guide à la fois, pour l'enseignant, dans un souci de cibler des balises pour les élèves dans l'élaboration de leurs parcours, et, également pour l'élève, grâce à une méthode de lecture qui éclaire le sens attribué aux apprentissages scolaires et extrascolaires. Cet éclairage envisage de délimiter les apprentissages signifiants dans chaque parcours pour se focaliser sur des aspects précis de l'expérience vécue.

Le parcours éducatif citoyen³

Dans le parcours citoyen, d'une façon générale, l'élève s'approprie les règles individuelles et collectives qui contribuent à construire sa citoyenneté, dans le respect de tous. Il l'amène à prendre des responsabilités et des initiatives, à développer son esprit critique. Les classes de problèmes rencontrés, dans ce parcours, sont relatives à la gestion de son potentiel, au respect de soi, au respect des autres et des règles. Il s'agit donc, d'axer les activités mentales de l'élève vers le développement de son métabolisme, d'une prise informationnelle sur soi, les autres et l'environnement et de développer la prise de décision. L'activité mentale afférente au respect de soi est une activité d'auto-détermination ; pour respecter les autres, l'élève effectue des activités de décentration et d'attitude relatives à l'empathie et celles de mises en conformité, qui lui permettent de respecter les règles.

Les champs d'expériences révélateurs de ce parcours citoyen se retrouvent dans des situations à forte dominante émotionnelle qui, en EPS et/ou à l'AS, impliquent une gestion énergétique telle la natation longue, le demi-fond ou les courses de vitesse. Elles permettent aux élèves de s'éprouver et de s'émouvoir, d'avoir des émotions et les verbaliser. Les autres champs d'expériences sont ceux où se vivent de fortes interrelations entre les élèves comme les courses de relais athlétiques, ou des situations collaboratives comme en acrosport, en escalade ou en sauvetage. L'interdépendance au sein du groupe constitue le levier essentiel de ces apprentissages citoyens. Enfin, les activités à forte contrainte « réglementaire », comme les activités d'opposition, où le système de règles est explicite et dont le respect est sous couvert de l'arbitrage, en sont un autre possible.

Le parcours éducatif à la santé⁴

Dans ce parcours éducatif à la santé, l'élève apprend à mieux se connaître, à se préparer, à se préserver. Il s'interroge, construit et s'approprie les principes et les règles qui conditionnent sa santé et son rapport au monde. Il développe des compétences psychosociales. En EPS et à l'AS, cela se vit à travers l'expérience de son corps dans une pratique physique régulière. Les classes de problèmes rencontrés sont relatives à la préservation de son intégrité physique, à une projection, au respect de l'environnement, à l'ouverture et à mener un raisonnement. Ici, l'enseignant veille à lui offrir des conditions de prises informationnelles sur soi et l'environnement et d'une régulation possible. Il lui permet également de solliciter son activité d'anticipation-projection, de se décentrer, de diverger pour expérimenter, d'analyser et de prendre une décision.

³ Bulletin officiel n°25 du 23 juin 2016 Le parcours citoyen

⁴ Bulletin officiel n°5 du 4 février 2016, Le parcours santé

Pour faire vivre ces expériences d'éducation, de prévention et de protection, les Activités Physiques Sportives et Artistiques (APSA), supports de l'enseignement à dominante de repères sur soi (comme la natation longue, ou les courses longues, le step, les lancers athlétiques), celles à dominante de gestion des risques (lutte, escalade, gymnastique...) et les activités de nature (ski, course d'orientation, voile, randonnées...) sont pertinentes.

Le parcours éducatif avenir⁵

Dans le parcours éducatif avenir, l'élève s'informe, se projette, s'ouvre au monde professionnel et économique, se représente et mène un raisonnement en fonction des éléments de la connaissance de soi. Il s'inscrit dans une formation tout au long de la vie dans un monde en évolution permanente.

En EPS et à l'AS, cela se vit par les rôles et les fonctions occupées, les prises d'initiatives engagées.

Le parcours éducatif d'éducation artistique et culturelle⁶

Dans le parcours d'éducation artistique et culturelle, l'élève s'informe, rencontre, pratique et partage. Il a accès à l'art et la culture, sous toutes ces formes. En EPS et à l'AS, il se construit progressivement une culture physique, sportive et artistique pour agir sur le monde contemporain dans lequel il évolue. Les classes de problème qui s'y rattachent sont la production de réponses motrices adaptées, l'expression de ses propres émotions, celles où il se représente par des activités mentales de symbolisation et de reconnaissance, également, celles où il s'implique, s'ouvre et communique.

Les champs d'expériences révélateurs de ce parcours sont à dominante expressive et artistique comme les arts du cirque, la danse...à la fois en tant que chorégraphe, danseur et spectateur/juge. Ceux à dominante de confrontation comme la lutte, les jeux collectifs ou les pratiques athlétiques et les activités vécues à l'AS sont de possibles supports à la participation de ce parcours. Au cours de sa scolarité, l'élève traverse donc des environnements porteurs de significations différentes qui se rattachent à l'un des quatre parcours éducatifs. Ici, les contextes sont systématiquement articulés aux parcours éducatifs et non vécus de façon isolée. L'immersion dans des environnements culturellement riches et porteurs de sens, favorise l'expérience « vécue » comme une appropriation en actes des compétences visées par le Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de Culture⁷.

L'action est, certes, première, mais non suffisante pour former un élève compétent. Pour le rendre adaptable, il s'agira de lui offrir les conditions d'identification des éléments signifiants de ses propres expériences, pour qu'il se transforme durablement et construise son propre parcours de vie.

⁵ Bulletin officiel n°28 du 9 juillet 2015, Le parcours avenir

⁶ Bulletin officiel n° 19 du 9 mai 2013 Le parcours d'éducation artistique et culturelle

⁷ Bulletin officiel n°17 du 23 avril 2015 – décret n°2015-372 du 31-3-2015, Le Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de Culture



L'expérience : objet d'étude

L'évènement comme déclencheur

L'expérience vécue surgit quand le sujet identifie un événement. Autrement dit, il repère une rupture, soit, par rapport à sa propre activité, ou à son activité de représentation, ou qu'il y voit une empreinte de la mémoire d'une émotion passée associée à l'évènement ou encore, que le réel lui résiste. Autrement dit, l'émergence de l'expérience survient dans une situation considérée par le sujet comme nouvelle, inconnue ou non-contrôlée. Elle s'ouvre par des émotions spécifiques⁸ et donnent lieu à des intentions particulières. Les phénomènes mentaux et affectifs accompagnant les actions de l'élève sont liés. Ce lien mental n'est pas dissociable de l'émotion qui en constitue l'élément moteur et l'élément de liaison⁹. L'observation de l'incident, de l'évènement, enrôle l'élève dans un processus réflexif. Ici, un espace est offert à l'élève comme l'occasion de réfléchir sur son activité et élaborer une expérience. Car « L'expérience n'est pas ce qui arrive à un sujet. C'est ce que fait le sujet de ce qui lui arrive »¹⁰. C'est ici, que se joue l'accompagnement de l'élève dans la construction de ses parcours d'apprentissage.

Parfois, amplifier les évènements permet de mettre en avant certains aspects peu visibles ou peu perçus. Par exemple, dans le parcours citoyen, les classes de situations collaboratives où l'interdépendance est pertinente et agit positivement dans les relations interpersonnelles, introduire pendant toute la séquence d'apprentissage dans le champ d'apprentissage 4, conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel, la notion de clubs et d'équipes à l'intérieur de ceux-ci, introduit des éléments perturbateurs dans un environnement qui leur paraît pourtant familier. Questionner les élèves sur cette modalité de pratique choisie et ses effets met en lumière les effets de ces choix.

Le pas de côté

L'évènement ou l'incident peut être perçu comme un déstabilisateur cognitif ou affectif et se révéler être une phase de fragilité importante. Offrir à l'élève les moyens de faire un pas de côté pour réfléchir, faire émerger ce qui le mobilise, là, dans cette situation de vie, d'apprentissage, c'est l'aider à identifier le degré de signification du retentissement intérieur¹¹ ou de résonnance. C'est lui apprendre à les reconnaître, les exploiter, les comparer et les classer, à faire des mises en relation, avec les expériences passées et celles à venir. C'est lui permettre d'être à la fois face à sa propre activité tout en la mettant à distance et convertir ainsi, l'expérience vécue en expérience réfléchie. Le degré de guidage est variable, dans l'accès à ce processus réflexif. Il est total lorsque l'enseignant impose à tous les élèves d'une même classe, ou d'un même niveau de

⁸ FLEURY (N.) « Au fil des émotions », e-novEPS n° 15, Juin 2018

⁹ Ibid.

¹⁰ HUXLEY (A.), Les Portes de la perception ,1954

¹¹ JODELET (D.), « Place de l'expérience vécue dans les processus de formation des représentations sociales », 2006

classe, certains moments-clés comme signifiants d'un parcours et qui relève d'une classe de situations (le cross de l'établissement, la sortie à un spectacle...). Il est partiel, lorsqu'il est proposé par l'enseignant, un autre élève ou l'élève lui-même, à un moment donné de son parcours d'apprentissage. Il est autonome quand l'élève mène ce process en toute liberté et à tout moment, qui lui semble opportun. Par ce guidage alterné, l'élève établit des connexions et des ruptures de liens dans son cheminement. Il apprend à repérer les évènements susceptibles d'être un support de réflexion dans l'acquisition des connaissances, dans l'avancée de son cheminement. Ainsi, par cette prise d'autonomie progressive, l'élève alimente chacun des parcours à son gré, au fil des évènements vécus à l'école et à l'extérieur. Les temps d'étude du phénomène peuvent être immédiats, c'est-à-dire in situ et lors d'une interaction directe avec l'élève, ou bien des moments dissociés de l'évènement, par un questionnaire sur l'ENT par exemple, lors d'un dispositif comme l'Accompagnement Personnalisé, ou, comme travail personnel sous forme écrite, orale, vidéo ou de projets.

Questionner les élèves :

Il s'agit d'aider les élèves à revivre et mettre en mots leurs expériences de vie. L'enseignant accompagne les rebondissements vécus par les élèves dans les histoires de vie qu'ils traversent et l'élève s'approprie ses propres expériences, par ces activités langagières et argumentatives, et comprend celles des autres. Les modalités¹² vont de mini-confrontations ou mini explications sauvages dans la classe¹³, vers des pratiques réflexives sans réflexion, sans analyse, comme quand l'élève se voit à nouveau dans une vidéo et la fait revivre à haute voix et qu'il explique ce que l'élève fait, ce qu'il ressent, ce qu'il perçoit en pas à pas avec des pauses ou bien lorsqu'il raconte son histoire, à des pratiques de tutorat et d'apprentissage coopératif centrées sur l'expérience. Quelle que soit la modalité choisie, quatre étapes communes sont identifiées : revivre, classer, élucider et créer.

Tab.1 : Les étapes communes

Étapes		Déclinaison
1	Revivre	Récupération de l'expérience : que s'est-il passé ? Reconstruire l'histoire : se raconter
2	Classer	Ranger et classer les informations : catégories, étapes, thèmes
3	Elucider	Réflexion de fond : pourquoi cela s'est-il passé ? Analyser « démonter la machine » Interpréter de façon critique : élucider
4	Créer	Production et partage : formuler des conclusions et partager les apprentissages, pour aller vers d'autres possibles, d'autres contextes...

¹² SAURY (J.), "Les élèves apprennent-ils (vraiment) en résolvant des problèmes que leur pose l'enseignant ? », conférence-débat, académie de Nantes, Juin 2017

¹³ VERMERSCH (P.), L'entretien d'explicitation, 2013

Pour l'enseignant, cela relève d'une compétence à enquêter en mettant en avant les activités mentales de l'élève et cela lui permet de comprendre comment il réussit, d'identifier les voies à choisir, de comprendre les éléments de blocages et les obstacles.

Garder une trace comme mémoire de l'avancée

Les traces des expériences vécues et observées sont de natures différentes et témoins de catégories de phénomènes différents. D'une part, les réalisations témoins de la maîtrise de compétence visée, sont des indices de progression et de performance. D'autre part, les courtes descriptions de démarches empruntées pour accomplir une tâche ou un ensemble de tâches, du but ou des objectifs fixés, difficultés rencontrées et des moyens pris pour s'améliorer (régulation), sont les témoins de divers procédés qui sont utilisés par l'élève. Ils s'apparentent au domaine 2 du socle commun. Enfin, de courts textes ou montages-vidéos, dans lesquels l'élève exprime ses sentiments, sa motivation, sa satisfaction à l'égard des tâches accomplies et de sa progression sont les témoins de ses perceptions.



L'écosystème apprenant : lieu de partage d'expériences

Favoriser les apprentissages collaboratifs où les élèves ont un but commun, un partage des ressources et des rôles complémentaires est une voie pour faire émerger les expériences. Les principes retenus tels l'interdépendance positive, les interactions en face à face d'élèves de niveau hétérogènes, la responsabilité individuelle, l'appropriation d'habiletés interpersonnelles et une réflexion sur le fonctionnement du groupe, accélèrent et facilitent les collaborations, les enquêtes réflexives et les débats ou controverses. Ainsi, proposer des groupes de trinômes avec le rôle d'un interviewer compréhensif¹⁴ permet l'auto-confrontation entre élèves et favorise la construction de postures pour mener l'enquête, élucider les intrigues posées. Car, communiquer, partager son expérience avec soi-même et/ou les autres, c'est la dépasser, se transformer. Le partage d'expériences est tout ce qui est montré, raconté ou proposé par le sujet sur sa propre expérience dans une interaction avec autrui ou avec lui-même. Il peut prendre la forme d'une narration comme le récit ou le compte-rendu ou encore la forme d'un discours formalisé de la transmission d'expérience qui relate de l'expérience élaborée.

Pour arriver à ce dernier stade, une perception réciproque des rôles - par le rapport qu'entretient le sujet avec d'autres personnes - induit de façon associée, un travail de reconstruction mentale et contribue à l'affirmation dominante du « je » dans le cadre social. Ce couplage activités mentales et activités affectives fonde l'approche historisante de l'activité d'expérience et permet le balisage du parcours, la connexion et la déconnexion de certaines

¹⁴ Ibid.

expériences. Ainsi les relations qui relient les expériences doivent elles-mêmes être des relations dont chacun fait de son expérience.



Conclusion

Aborder les apprentissages comme des éléments issus d'une expérience scolaire et/ou extra-scolaire, place l'élève dans une approche dynamique, personnelle et sociale. Le doter d'une méthodologie de lecture des événements qu'il traverse à l'école et dans la vie, par l'identification de points d'accès à son fonctionnement, c'est renforcer son estime de soi et lui permettre d'être audacieux. Face à des situations inhabituelles ou inconnues, l'agilité émotionnelle¹⁵, clé de l'adaptation, modifie son engagement dans de nouvelles activités d'apprentissage et donc de transformation du monde extérieur, par une modification de leur monde intérieur et du monde social. Il découvre le « possible adjacent », à la croisée des chemins entre l'existant et le possible.

¹⁵ DAVID (S.), « Le don et le courage du pouvoir émotionnel », Conférence TED's, 2017